

# LA MALNUTRITION VÉCUE EN FRANCE

Il existe en 2007, en France, probablement 3 millions de personnes en situation de malnutrition ou de sous nutrition (1). Pourquoi un besoin d'aide alimentaire ? La malnutrition est d'abord liée à la faiblesse des revenus, voire à la misère. Pour la majorité des personnes accueillies ou bénéficiaires – dont le budget repose sur une allocation sociale ou un temps partiel souvent subi – la part réservée à l'alimentation peut être réduite (2). Une deuxième cause plus complexe : parmi les personnes accueillies, 69 % confirment avoir été orientées par les services sociaux vers l'aide alimentaire alors que leur demande était autre (aide financière, logement, emploi, ...). Les associations et CCAS accueillent, dépannent dans l'urgence, ou aident dans la durée une personne fragilisée mais en quête de dignité (3).

L'aide alimentaire pratiquée toute l'année est un apport de denrées significatif, mais perçu comme insuffisant par un grand nombre de bénéficiaires. Les Banques Alimentaires cherchent à limiter l'impact d'une mauvaise nutrition sur la santé des plus démunis en privilégiant la distribution d'une aide alimentaire équilibrée et diversifiée, conformément aux recommandations du Plan National Nutrition Santé.

Les personnes accueillies (quasiment autant d'hommes que de femmes) sont dans des situations très diverses (4). Un quart a moins de 26 ans, une sur deux entre 26 et 50 ans, un quart plus de 50 ans. La moitié vivent seules, sans enfant ; 23 % sont chef d'une famille mono-parentale. Une personne sur dix est salariée et 16 % sont des retraités. 67 % ont un logement durable. 72 % sont de nationalité française. Si l'aide alimentaire est pour certains un recours ponctuel, 54 % des personnes accueillies le sont depuis plus d'un an.

Quelle perception de l'aide ont ces personnes (5) ? La chaleur humaine qu'elles trouvent auprès des structures participe à la restauration de leur dignité : «... ils aident les gens par des colis, puis par le fait de discuter avec vous, ils vous aident moralement... » (F. 48 ans, mariée, deux enfants, RMI). Cependant les sentiments éprouvés traduisent la difficulté de vivre cette situation : la honte : « avant je venais pas, j'envoyais quelqu'un parce que j'avais honte » ; la solitude et l'isolement ; la légitimité recherchée par le travail : « nous voulons d'abord du travail... pourquoi la France préfère donner à manger à quelqu'un plutôt que du travail ? » (couple sans enfant, en attente de régularisation) ; un arrangement avec la vie : « C'est un surplus pour moi, ça arrondit mes fins de mois » (F. 67 ans, mariée, trois enfants, retraitée).

Le chemin de la réinsertion passe d'abord par la reconstruction de l'estime de soi. Les associations savent qu'il faut du temps, de la patience, de l'écoute avant de pouvoir évoquer l'avenir. Pour elles, l'augmentation de la demande (6) et la grande diversité des situations rencontrées ne facilitent pas les choses. Il reste beaucoup à faire...

**Jean-Marie Dupont**

*Directeur fédéral de la Fédération française des Banques Alimentaires*

(1) Sources : deux enquêtes effectuées par les Banques Alimentaires auprès des personnes accueillies par les 4 700 associations et CCAS «partenaires».

(2) L'aide alimentaire est une composante de la lutte contre l'exclusion.

(3) Les 4700 partenaires des 79 Banques Alimentaires distribuent des colis (79 %), fournissent des petits-déjeuners ou repas assis (18 %), fonctionnent en épicerie sociale (14 %).

(4) Données issues d'une enquête sociologique qualitative menée en 2004 auprès de 104 bénéficiaires et d'une enquête nationale réalisée par le CSA en 2006.

(5) Citations reprises de l'enquête qualitative de 2004.

(6) Constatée par 48 % des associations interrogées.